

Frais de Scolarité 2027

Frais de Scolarité 2027 | En R\$

Niveau système français	Nouvel élève ¹ Par an En 13 versements (1er à l'inscription)	Réinscription ² Par an En 12 versements (janvier à décembre)	Mensualité	Cantine ³ Par mois En 10 versements (février à décembre, sauf juillet)	TOTAL ⁴ Mensualité + Cantine
Maternelle TPS, PS, MS et GS 2,5 à 5 ans	62 010	57 240	4 770	320	5 090
Élémentaire CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 6 à 10 ans	69 030	63 720	5 310	425	5 735
Collège 6ème, 5ème et 4ème 11 à 13 ans	70 460	65 040	5 420	435	5 855
Collège (Diplôme National du Brevet) 3ème 14 ans	72 020	66 480	5 540	435	5 975
Lycée 2nde, 1ère et Terminale 15 à 17 ans	72 020	66 480	5 540	435 facultative	5 975

¹ Les frais de scolarité annuels sont réglés en 13 versements. Le premier, payable à l'inscription, fait partie intégrante des frais annuels et confirme l'inscription au Lycée Molière.

² Les élèves inscrits en 2026 bénéficient d'une remise de réinscription équivalente à un versement et règlent les frais de scolarité annuels en 12 versements, de janvier à décembre.

³ La cantine est obligatoire, sauf pour les lycéens (2nde à Terminale). Les lycéens peuvent acheter des tickets repas au prix unitaire de R\$ 30,50.

⁴ En janvier et en juillet, seule la mensualité de scolarité est due (pas de cantine).

Maternelle — journée prolongée | Activités périscolaires et goûter de l'après-midi inclus.

Sortie à	Nouvel élève ^{1 et 5} Par an En 13 versements (1er à l'inscription)	Réinscription ² Par an En 12 versements (janvier à décembre)	Mensualité	Cantine ³ Par mois En 10 versements (février à décembre, sauf juillet)	TOTAL ⁴ Mensualité + Cantine
16h00 Périscolaire avec 15 % de remise	72 306	67 536	5 628	420	6 048
17h00 Périscolaire avec 25 % de remise	75 630	70 860	5 905	420	6 325
17h55 Périscolaire avec 30 % de remise	78 954	74 184	6 182	420	6 602

⁵ Nouvel élève : le versement à l'inscription est de R\$ 4 770, quelle que soit la formule, 16h00, 17h00 ou 17h55. Le supplément de journée prolongée n'est pas pris en charge par la bourse AEFE.

Horaires de cours

Maternelle 7h55-14h00	Élémentaire 7h55-14h00 (mercredi 15h00)	Collège 7h55-17h00	Lycée 7h55-17h00
-----------------------	---	--------------------	------------------

Quand payer ?⁶

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Mensualité nouvel élève : + 1 versement à l'inscription												
Cantine réglée au restaurant de l'école												
Périscolaire boleto (journée prolongée : dans la mensualité)												
Option paiement anticipé au lieu des mensualités (voir remises)	-8 % ou -4 %						-4 %					

⁶ Chaque échéance est à régler au plus tard le 10 du mois. Au-delà : intérêts de retard de 1 % par mois et pénalité de 2 %, conformément à la législation locale.

Ce que comprennent les frais

- Renforcement linguistique FLSCO (français) ou PLSCO (portugais), selon les besoins de l'élève
- Frais d'examen obligatoires : DNB en 3ème, BAC en 1ère et en Terminale
- Matériel scolaire (manuels et cahiers), valeur estimée R\$ 1 750

Cantine

Maternelle	goûter du matin + déjeuner + goûter en journée prolongée
Élémentaire	buffet de fruits du matin + déjeuner
Collège et Lycée	déjeuner

Remises

-8 %	Paiement annuel en une fois, au plus tard le 10 janvier 2027
-4 %	Paiement en deux fois, au plus tard le 10 janvier et le 10 juillet 2027
-15 %	Par enfant, pour une fratrie d'au moins trois enfants inscrits

- La remise fratrie se cumule avec une remise pour paiement anticipé, elles s'appliquent successivement.
- Les remises portent sur la scolarité seulement, hors cantine et activités périscolaires.
- Les élèves inscrits en 2026 bénéficient d'une remise de réinscription équivalente à un versement et règlent les frais de scolarité annuels en 12 versements, de janvier à décembre.

Périscolaire | Par ordre d'inscription, dans la limite des places disponibles.

- Maternelle et élémentaire, facultatives, entre 14h00 et 17h55.
- En maternelle, elles peuvent être incluses dans les formules de journée prolongée.

Par activité	Par an	Semestre
1h00 par semaine	1 210	605
2h00 par semaine	2 420	1 210

- Boleto en 3 versements par semestre** : avril, mai, juin puis septembre, octobre, novembre.
- Activités 2027 (liste indicative)** : atelier créatif, audiovisuel, breakdance, capoeira, chorale, cirque, club numérique, échecs, escalade, First English Fun, foot, handball, jeux et stratégie, multiactivités, multisports, rugby, théâtre.